

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 253

présenté par  
M. Taché

-----

### ARTICLE 33

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« promulgation »,

le mot :

« publication ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.